

PORTES OUVERTES
24 ET 25 MARS 2023 DE 9 H À 17 H

-20% SUR TOUT LE MAGASIN
HORS ACCESSOIRES ET BARBECUES

PROMOTIONS JUSQU'À -50% SUR CERTAINS MODÈLES

54, route de Sort
40180 NARROSSE / DAX
www.plancha-tonio.com

PLANCHA TONIO

ndiale

PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS

Le président et un directeur devant les juges pour harcèlement



Les deux hommes sont attendus, mardi 11 juillet, au tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan pour répondre de harcèlement moral et sexuel sur une dizaine d'employés de la communauté de communes

Après plusieurs années d'enquête, Jean-Yves Arrestat, président de la Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac landais, maire de Perquie, et son directeur général adjoint en charge de la petite enfance, Lilian Darrouy, sont attendus devant les juges montois.

Mardi 11 juillet, ils vont devoir s'expliquer sur des dénonciations de harcèlement moral pour l'un, moral et sexuel pour le second. Les plaintes émanent de salariés de la collectivité : « Deux, un homme des services techniques et une femme du service administratif », à l'encontre du président et « douze plaintes envers le directeur, dont une personne pour harcèlement sexuel », indiquent les deux mis en cause.

Le 18 juin 2021, Jean-Yves Arrestat et Lilian Darrouy ont été convoqués par les gendarmes de Mont-de-Marsan pour s'expliquer. « Nous avons été placés en garde à vue et avons passé une nuit dans les geôles. J'y suis resté trente heures de suite. Ça vous marque à vie », confirme Jean-Yves Arrestat.

Il poursuit : « Et depuis, plus rien. Jusqu'à la convocation pour cette audience de juillet. Cela fait suite à un dépôt de plainte de novembre 2018, pour harcèlement moral. »



Les deux hommes ont été placés en garde à vue en juin 2021.

ILLUSTRATION STÉPHANE LARTIGUE

Un audit réalisé

« À l'époque, nous avions été alertés que ça n'allait pas au sein de la communauté de communes. On avait donc demandé un audit sur les conditions de travail. Le compte rendu de ce cabinet indépendant n'avait rien révélé de spécifique », assure le président, Jean-Yves Arrestat.

« Cela fait des années que ça traîne, qu'on côtoie et qu'on travaille avec ces personnes », indique-t-il. Lilian Darrouy complète : « On ne peut même pas se défendre pour le moment. Cette audience

sera l'occasion de s'expliquer devant tout le monde et de répondre enfin aux attaques. »

Malgré nos sollicitations, les parties civiles, dont le syndicat Sud CT-Landes, n'ont pas souhaité prendre la parole sur conseil de leur avocat. « Le harcèlement moral est puni au maximum de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende », selon le Code pénal. Pour rappel, à ce stade, les deux hommes bénéficient toujours de la présomption d'innocence.

Karen Bertail



Les chercheurs du laboratoire travaillent sur un prototype de surface anti-dérapante réalisé à partir d'une colle composée de résine et de sable

FAITS DIVERS

Bagarre au couteau : l'auteur des coups a reconnu les faits

BÉNESSE-MAREMNE C'est grâce aux images de vidéosurveillance que les gendarmes ont pu retracer le fil des événements. Samedi soir, une

rixe entre jeunes a éclaté après une soirée à la salle des fêtes de Bénesse-Maremne, louée pour l'occasion. Deux hommes avaient reçu des coups de poing et un troisième au moins un coup de couteau au visage. Il lui a été prescrit quatre jours d'incapacité totale de travail (ITT) et a déposé plainte. Ce lundi après-midi, le principal mis en cause a reconnu

les faits et invoqué une forte alcoolisation pour les justifier. Né en 1994, il a été déféré devant le parquet de Dax pour une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). Une peine d'un an de prison, dont sept mois d'un sursis probatoire de deux ans, lui a été proposée dans la soirée. Le reste de la peine devrait être aménageable.



Revivez ces métiers d'antan

Des quatre coins de France, des petits villages, des villes, comme des campagnes reculées, hommage est rendu dans cet ouvrage à nos ancêtres, photographiés à la tâche dès la fin du XIX^e siècle.

Le monde des métiers d'autrefois se livre ici en d'innombrables images qui donnent un visage aux travailleurs anonymes d'un passé déjà lointain.

14,90€
180 pages

En vente chez votre marchand de journaux

SUD OUEST